

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

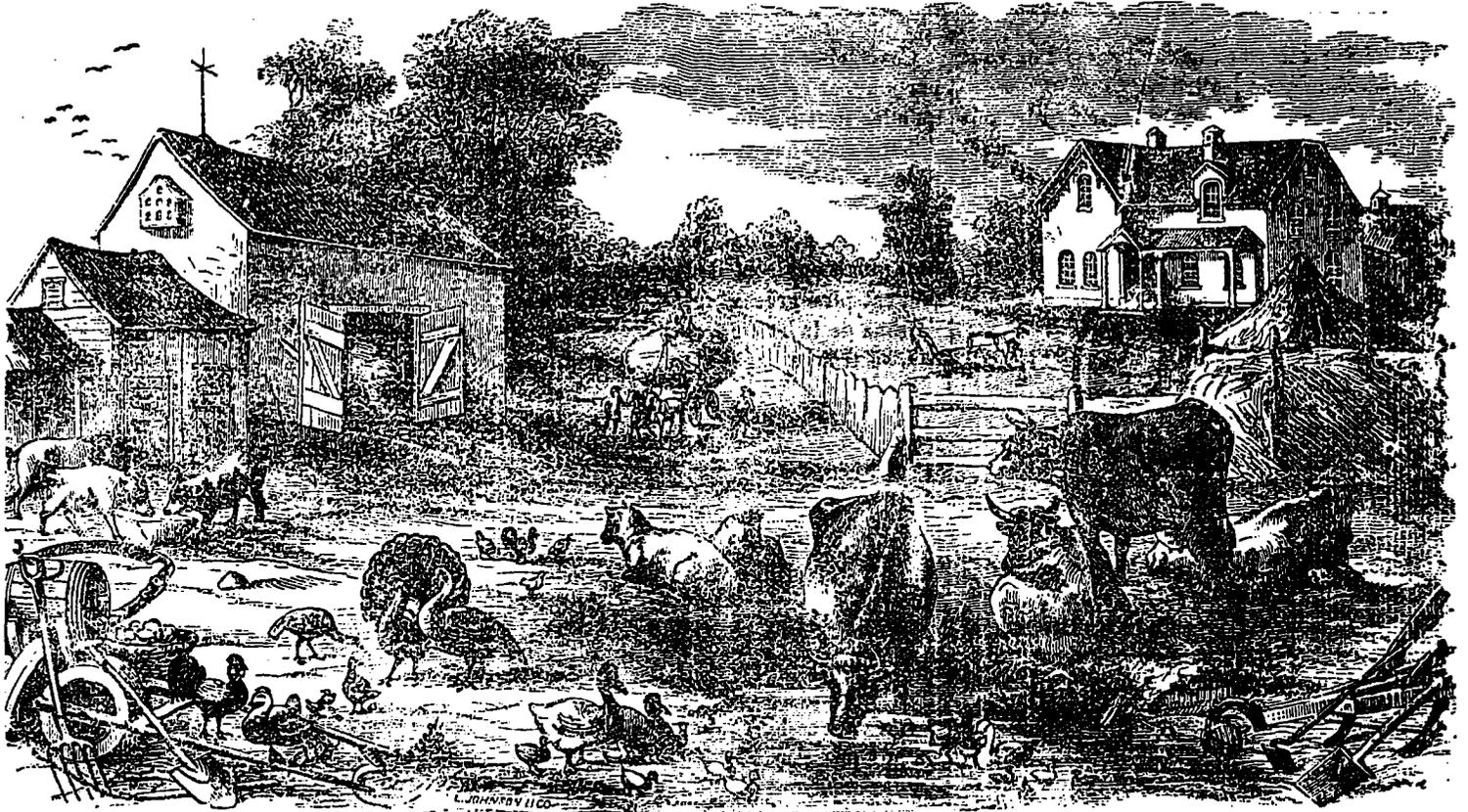
Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.



# JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]

Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 1 St. Hyacinthe,—Province de Québec — Mercredi, 6 Juillet 1870.

No. 40



## JOURNAL D'AGRICULTURE.

**Conditions.**—L'abonnement sera de *Un Ecu* pour un an d'avance; quand il ne sera pas payé d'avance l'abonnement sera de \$1. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Toute personne qui organisera un club de 50 abonnés aura droit à 50 copies du *Journal* pour \$20.

20 copies \$8.50. 10 copies \$4.50.

Le *Journal d'Agriculture* paraîtra le Mercredi de chaque semaine.

Nous traiterons de gré à gré pour les annonces.

Toutes lettres, etc., devront être adressées *Franco* au

*Journal d'Agriculture.*

Le "*Journal d'Agriculture*" est imprimé et publié par Camille Lussier dans la maison en briques de H. J. Doherty

### TRAITE DES VACHES LAITIÈRES.

(SUITE.)

#### SIXIÈME CLASSE. — DOUBLES LISIÈRES.

L'écusson des vaches doubles-lisières ne diffère de l'écusson des vaches lisières, de la troisième classe, qu'en ce sens qu'il est séparé dans toute sa longueur en deux parties égales par une bande de poil descendant; cette bande, large de trois pouces environ, enveloppe la vulve à sa naissance, se dirige vers le point *j* près des quatre trayons. Elle est bordée de chaque côté, dans toute sa longueur et à son extrémité, par une double ligne *c* de poil montant, dont la largeur est d'environ neuf lignes; cette ligne prolonge l'écusson dans la direction de la vulve. L'écusson double-lisière, comme celui des autres classes, prend son point de départ du milieu des quatre trayons en dedans et au-dessus des jarrets, et monte aux joints *a* par deux lignes transversales qui le

limitent; il vient en *b b*, où il se continue par la ligne montante *c c* et se termine au haut de chaque côté de la vulve.



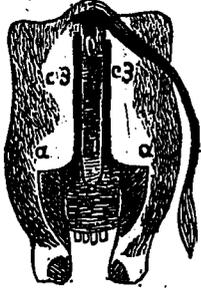
#### HAUTE TAILLE.

1<sup>er</sup> ordre.

Les vaches du premier ordre de cette taille donnent onze pots de lait par jour, et le maintiennent avec diminution progressive pendant la gestation, jusqu'à ce qu'elles soient pleines de huit

mois ; elles ne tarissent pas si l'on veut continuer de les traire.

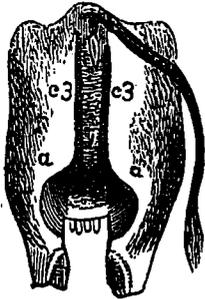
Les vaches de ce premier ordre ont le pis fin, souple, et couvert d'un duvet soyeux ; la peau de l'écusson est de couleur jaunâtre.



2e ordre.

Les vaches du deuxième ordre donnent neuf pots de lait par jour ; elles le maintiennent jusqu'à ce qu'elles soient pleines de sept mois.

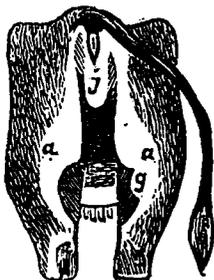
Leur écusson est exactement de même forme que dans l'ordre précédent, mais un peu plus étroit dans toute son étendue. La bande de poil descendant, marquée *j*, se termine à environ trois pouces au-dessus des trayons.



3e ordre.

Ces vaches donnent sept pots de lait par jour, et le maintiennent jusqu'à ce qu'elles soient pleines de six mois.

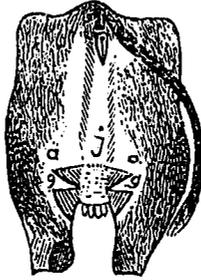
L'écusson a la forme des ordres précédents, mais il est encore plus resserré : les deux lisières sont de moitié plus étroites par le haut que dans le premier ordre, et la bande centrale, formée par du poil descendant, s'arrête au point *j*, vers le milieu du pis, à environ cinq pouces des trayons postérieurs.



4e ordre.

Ces vaches donnent cinq pots de lait par jour, et cessent d'en donner lorsqu'elles sont pleines de cinq mois.

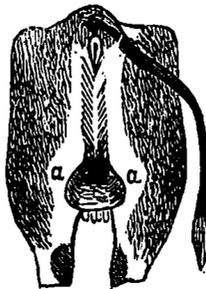
Leur écusson est semblable aux précédents : les deux lisières qui montent vers la vulve sont encore plus étroites et plus rapprochées ; leur distance n'est plus que d'environ deux pouces. Le poil est plus gros et plus fourré ; au-dessous de la lettre *a*, à droite de l'écusson, se trouve l'épi cuissard, marqué *g*.



5e ordre.

Ces vaches donnent trois pots et demi de lait par jour, et cessent d'en donner lorsqu'elles sont pleines de quatre mois.

Leur écusson est plus resserré que ceux des ordres précédents : la ligne de poils descendants s'arrête au-dessus du pis. Le poil de l'écusson est plus fourré et hérissé que celui de l'ordre précédent ; il y a deux épis cuissards marqués *g*.



6e ordre.

Ces vaches donnent deux pots de lait par jour, et cessent d'en donner lorsqu'elles sont pleines de trois mois.

L'écusson est très resserré dans le fond des cuisses ; les deux lisières de poil montant sont très rapprochées, et se perdent avant d'arriver à la vulve. Celle de droite est beaucoup plus courte que celle de gauche. Ce genre d'écusson dénote un produit lactifère très minime.

MOYENNE TAILLE.

1er ordre.

Les vaches de cette taille et de cet ordre donnent huit pots de lait par jour, et le maintiennent jusqu'à ce qu'elles soient pleines de huit mois.

2e ordre.

Ces vaches donnent sept pots de lait par jour, et le maintiennent jusqu'à ce qu'elles soient pleines de sept mois.

3e ordre.

Ces vaches donnent cinq pots de lait par jour, et le maintiennent jusqu'à ce qu'elles soient pleines de six mois.

4e ordre.

Ces vaches donnent trois pots de lait par jour, et cessent d'en donner lorsqu'elles sont pleines de cinq mois.

5e ordre.

Ces vaches donnent deux pots de lait par jour, et cessent d'en donner lorsqu'elles sont pleines de quatre mois.

6e ordre.

Ces vaches donnent deux pintes de lait par jour, et cessent d'en donner lorsqu'elles sont pleines de trois mois.

PETITE TAILLE.

1er ordre.

Les vaches de cette taille donnent six pots de lait par jour, et le maintiennent jusqu'à ce qu'elles soient pleines de huit mois.

2e ordre.

Ces vaches donnent cinq pots de lait par jour, et le maintiennent jusqu'à ce qu'elles soient pleines de sept mois.

3e ordre.

Ces vaches donnent trois pots de lait par jour, et le maintiennent jusqu'à ce qu'elles soient pleines de six mois.

4e ordre.

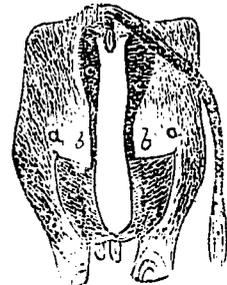
Ces vaches donnent deux pots de lait par jour, et cessent d'en donner dès qu'elles sont pleines de cinq mois.

5e ordre.

Ces vaches donnent deux pintes de lait par jour, et cessent d'en donner dès qu'elles sont pleines de quatre mois.

6e ordre.

Ces vaches donnent une pinte de lait par jour, et cessent d'en donner dès qu'elles sont pleines de trois mois.



BATARDES.

La *batarde* de la classe *double-lisière* se reconnaît par les deux épis cuissards situés d'un à droite et l'autre à gauche de la vulve. Ces épis ont de trois à

quatre pouces de longueur sur environ deux de largeur. Les deux lisières montent en pointe dans la direction des épis fessards, avec lesquels elles font fusion, notamment du côté droit. Ces épis sont formés de poils gros et hérissés.

Les écussons les plus larges et les épis les plus petits, et les plus fins dénotent une qualité meilleure et une fuite de lait moins prompte.

[À continuer.]

Le fumier n'est jamais si bon que lorsqu'il est frais. Alors, il contient non-seulement les substances nutritives renfermées dans les parties solides du fumier, mais aussi celles qui se trouvent dans la partie liquide. Il est dans une condition bien plus propice à subir la décomposition chimique, et les matières gazeuses, l'ammoniaque, qui sont les substances fertilisantes, sont doubles de celles résultant du fumier qui a séché, s'est fait ensuite mouillé, et a séché de nouveau en tas à la porte des granges, pendant des mois.

#### COLONISATION.

Les souscriptions à la société de colonisation No. 1 de St. Hyacinthe, pour l'année, se montent à la jolie somme de \$300. Le gouvernement de Québec vient d'envoyer à cette société une pareille somme de \$300, de sorte qu'elle commence ses opérations avec un capital de \$600, sans compter les ressources particulières des membres, leur activité et leur esprit d'entreprise.

La société doit commencer dès le mois de juillet à jeter les bases des premiers établissements dans sa réserve d'Emberton.

Nous apprenons que la société est sur le point de conclure des arrangements pour la construction immédiate d'un moulin à scie et d'un moulin à farine sur le pouvoir d'eau qu'elle possède sur les lots 8 et 9 du 2e Rang.

Si on calcule que le reste du canton appartient à des personnes riches et entreprenantes de Verchères et de St. Antoine, on peut prédire qu'avant peu la forêt sera remplacée par une belle paroisse et que l'autel rustique, érigé, il y a quelques jours, par nos infatigables explorateurs à Chartierville, fera bientôt place à un temple digne de l'auguste sacrifice qui fut célébré pour la première fois dans cette partie éloignée du pays, le 16 juin 1870.

#### Colonisation.

##### RAPPORT DE L'EXPLORATION D'EMBERTON

*Aux officiers et Directeurs de la Société de Colonisation No. 1, de St. Hyacinthe.*

MESSIEURS :

Conformément aux instructions que j'ai reçues de vous en date du 10 Juin courant, j'ai l'honneur de vous faire rapport de l'exploration faite sur les terres réservées à la Société dans le Canton d'Emberton.

Les explorateurs représentant notre société étaient MM. Olivier Chalifoux, Camille Lussier, Eusèbe Brodeur et moi-même ; les explorateurs de Bagot, Messieurs P. S. Gendron, M. P., Antoine Casavant et Joseph L'Heureux, ayant à visiter des terres réservées à leur société dans le canton de Ditton, voisin de celui d'Emberton, nous avaient fait le plaisir de se réunir à nous.

L'expédition quittait la gare de St. Hyacinthe Lundi, le 13 Juin dernier à 3¼ h. P. M. et atteignait Coaticook le soir vers 8 heures.

Nous aurions pu débarquer à une station plus rapprochée, mais le Rév. Messire Chartier, Agent de Colonisation, à Coaticook, ayant manifesté le désir de nous accompagner, et nous ayant de plus facilité le louage d'une voiture à bon marché, à Coaticook, nous nous rendîmes à ce dernier poste.

Le lendemain, 14 juin, à 6 h. A. M., nous partîmes en voiture, accompagnés du Rév. Messire Chartier et de l'arpenteur M. Lippé.

Nous traversâmes les beaux cantons de Compton, et d'Eaton jusqu'à Cookshire, où nous avons été l'objet d'une cordiale hospitalité de la part du Rév. Messire Gendreau. Après nous avoir servi un copieux dîner, auquel nos estomacs vides firent les suprêmes honneurs, ce zélé missionnaire est parti avec nous pour visiter notre canton.

L'expédition, après avoir traversé le canton Newport, atteignit le soir un hôtel situé au commencement de Ditton, à 9 miles en de çà de la mine d'or de M. Pope. Cet hôtel, est en même temps un bureau de poste; et une grande ferme, en partie défrichée et pourvue de beaux troupeaux, est attachée à l'établissement. Malgré notre nombre, nous pûmes avoir des lits, une bonne table et tout le confort désirable: nous fûmes surpris de trouver un tel progrès dans une région que nous croyions d'avance n'être habitée que par des maringouins.

Le lendemain matin, 15 juin, nous nous levâmes au premier chant du coq, et au bout d'une couple d'heures nous étions rendus à la mine d'or de M. Pope, située à peu près sur le lot 40 du 9ème rang de Ditton. Nous étions rendus sur les confins de la civilisation. Le chemin est carrossable jusque là. La bienveillance de M. Pope nous attendait en cet endroit: les employés de la mine, sur instructions reçues de lui, furent pleins de politesse et de déférence pour nous.

Nos chevaux furent mis dans une prairie, et nos voitures et harnais placés en surêté.

M. Pope fait faire d'immenses défrichements dans le voisinage de sa mine. Il y a aussi près de là un moulin à scie, et plusieurs établissements de Norvégiens et d'Anglais.

Vers 8 heures A.M. [mercredi 15 juin] après déjeuner, l'ordre du départ fut donné, et l'arpenteur ayant constaté, au moyen de ses instruments, quelle direction nous devions prendre, nous primes nos malles sur nos dos et nous nous enfonçâmes dans la forêt pour parcourir à pied l'espace de 3 milles, distance qui sépare la mine du lieu où nous voulions camper, dans Emberton. L'arpenteur ouvrait la marche, et aidé de deux d'entre nous, il traçait un chemin *plagué*, que le reste de l'expédition suivait, et qui servira désormais de voie de communication directe entre la Mine et notre camp.

A 10 h. A. M., nous atteignions la ligne de division entre Ditton et Emberton. Des bravos et des coups de fusils saluèrent la forêt vierge d'Emberton. Tous les excursionnistes signèrent leurs noms sur un arbre, et les explorateurs de la Société de Bagot se séparèrent de nous pour visiter leur réserve dans Ditton. Nous étions alors sur la profondeur du lot No. 23 du 1er rang d'Emberton. Nous continuâmes notre marche pour joindre le tracé du chemin Verchères entre les 1er et 2ème Rangs du même canton. A midi nous rencontrâmes le premier cours d'eau digne de mention: après avoir étanché notre soif de son onde limpide, nous l'appelâmes "Ruisseau Gendreau" en l'honneur du zélé missionnaire de Cookshire, qui nous accompagnait, et dont la mission s'étend au canton d'Emberton.

Vers 1½ h. P. M., nous étions sur le tracé du chemin Verchères. Cette partie du premier rang que nous ve-

nions de traverser offre un bon sol, couvert de bois mêlé, très clair et très élevé : c'est au reste les caractères dominants de la forêt d'Emberton.

Nous suivîmes le tracé du chemin Verchères, en gagnant l'Est, jusqu'au lot 19, sur les bords d'une charmante petite rivière, que nous baptisâmes du nom de notre digne et zélé Président.

Le premier objet qui attira notre attention fut un arbre rongé et abattu par les castors : nous décidâmes de camper en cet endroit. Avant que les travaux du campement fussent commencés, le Rév. Messire Chartier prit une hache et nous invita à abattre le premier arbre au nom de la religion et de la patrie : il donna le premier coup de hache et nous suivîmes son exemple tour à tour ; au bruit de quelques instants la chute de l'arbre, les hurrahs et les coups de fusils, annonçaient à la forêt d'Emberton les premières atteintes de la colonisation. Ce premier arbre abattu devait nous être d'une grande utilité.

Notre camp fut ensuite construit : quatre épinettes disposées en carré servirent de charpente, et des piquets plantés autour et entrelacés de branches de pins et de sapins, en formaient les quatre murs ; de traverses allant d'une épinette à l'autre et recouvertes de larges écorces composaient notre toit. Un feu fut allumé pour chasser les maringouins, brulôts etc., et un copieux repas de jambon rôti à la broche termina la journée.

Le terrain, le long du chemin Verchères depuis le lot 23 au lot 19, est propre à la colonisation.

Le premier arbre tombé sous notre cognée et qui n'était autre qu'un énorme bouleau blanc, nous rendit, par son bois et son écorce les plus grands services. Avec l'écorce nous avons fait d'abord les vaisseaux nécessaires à notre modeste cuisine, et une nappe pour couvrir notre table ; ensuite nous l'avons employé pour tapisser notre autel : elle servit encore pour faire une corbeille à pain-béni le jour de la Fête-Dieu, et une bourse pour faire la collecte. Avec le bois on fit la table d'autel, et une pello pour creuser la fosse dans laquelle une croix fut plantée. J'oubliais de dire qu'avec l'écorce de notre arbre j'ai écrit une lettre au "Courrier de St. Hyacinthe", qui fut publiée dans les colonnes de ce journal le 18 Juin. Cette lettre fut apportée d'Emberton par le Révérend Messire Gendreau qui nous quitta

le soir même de notre arrivée à Emberton, afin d'être à Cookshire le lendemain, jour de la Fête-Dieu. Le premier soir que nous avons couché dans la forêt, le sommeil nous vint plus ou moins, grâce aux hurlements continuels et lugubres des hiboux excités, sans doute, par le tapage que nous avons fait en arrivant, et surtout attirés par le grand feu qui pétillait près de notre cabane.

Le lendemain, 16 juin, jour de la Fête-Dieu, vers 8 h. A. M. le Rév. Messire Chartier célébrait les saints mystères sur l'autel que nous avons érigé dans notre camp. Les explorateurs de Bagot s'étaient rendus pour assister à la messe ainsi que les employés catholiques de la mine d'or. Un pain fut béni et distribué comme dans nos vieilles paroisses ; et une collecte faite pour acheter le premier objet de culte de la future chapelle, rapporta une assez jolie somme. Le Rév. Messire Chartier adressa quelques mots de circonstance qui firent une impression sensible sur cette assistance, composée d'une dizaine de personnes.

Jamais à ma connaissance une messe n'a été célébrée et entendue avec autant de piété et de recueillement. Il ne convient pas de tracer ici les émotions que produit dans le cœur le spectacle auquel nous assistions. Nul doute que les prières ferventes qui s'élevèrent en ce moment ne soient exaucées et que le ciel ne bénisse la noble entreprise de notre société.

Comme l'endroit où nous étions sera, selon toute probabilité, le site futur d'une église et d'un village, nous l'avons appelé « Chartierville » en l'honneur du Rév. Messire Chartier, qui en était à sa première démarche comme agent de Colonisation.

Après la messe nous partîmes pour explorer la partie Est du Canton. Le tracé du chemin Verchères fut suivi jusqu'au poteau marqué 5 et 6.

Les lots 12 et 11 dans le 1er rang, sont bons. Le dernier est composé de terrain d'alluvion couvert d'aune, et traversé par une rivière que nous avons appelée "Rivière Chalifoux." A partir du No 9, 1er rang, à la ligne de Chesham, le sol est avantageux à coloniser.

Nous descendîmes sur le lot 6 jusqu'à une rivière qui traverse le premier rang vers la moitié des lots. La qualité du sol nous a paru aussi bonne à la profondeur des lots qu'à la frontière. Cette rivière fut appelée "Rivière Tro-

deur." Des bords de cette rivière nous regagnâmes le chemin Verchères et nous continuâmes en droite ligne vers le 3ème rang, entre les lots 5 et 6 du 2ème rang. De Chesham au lot 7 inclusivement, dans le 2ème rang, le sol est bon. Les lots 6 et 7, à leur extrémité sud, sont couverts de chaussées de castor, construites avec une étonnante habileté sur une petite rivière qui a été nommée "rivière aux Castors."

Rendus à la ligne entre les 2ème et 3ème rangs, nous nous dirigeâmes vers l'ouest, en suivant cette ligne. Au lot 8, il y a un bon pouvoir d'eau sur la rivière Chalifoux. Sur les Nos. 9, 10, 11 et 12 le sol est pauvre à l'endroit où nous passions, c'est-à-dire entre les 2e et 3e rangs. Sur le lot No. 12 il y a une ravine d'au moins 80 pieds de profondeur, au fonds de laquelle coule un ruisseau. Jusqu'au lot No. 18 le sol est inférieur ; mais il est probable qu'à la profondeur des terres le sol est plus riche ; nous avons été amenés à cette conclusion par ce que nous avons vu du lot No. 18, 2ème rang. Au cordon entre les 2ème et 3ème rangs ce lot 18 est d'une maigre apparence ; cependant l'ayant parcouru dans toute sa longueur pour retourner au camp, nous avons constaté qu'il est un des meilleurs lots de toute notre réserve, quoiqu'à chacun de ses extrémités il n'annonce rien de bon.

Nous sommes arrivés à Chartierville le 16 au soir vers 7½ heures. Ceux qui étaient restés au camp avaient fait une chaussée dans la rivière Tétreau avec des poutres coupées par les castors et avec l'écorce de notre fameux bouleau. Le courant, arrêté par cette digue, forma un bassin, dans lequel ils prirent une soixantaine de truites, qui servirent à nous faire observer le vendredi, qui tombait le lendemain.

Après avoir assez bien reposé, nonobstant le vacarme des hiboux, dont le nombre augmentait de nuit en nuit, nous sommes partis le 17 Juin au matin pour visiter la partie ouest du canton et revenir à la Mine prendre la route de St. Hyacinthe. Avant notre départ de Chartierville une croix fut bénie et plantée le long du chemin Verchères, et un récit détaillé de tout ce qui s'était passé fut écrit sur un parchemin formé d'écorce de notre bouleau, signé par nous tous, et affiché sous notre cabane.

Après avoir rassemblé notre bagage,

nous quittions notre camp pour revenir sur le tracé du chemin Verchères jusqu'au lot 23, où commençait notre chemin plaqué. Ici nous nous divisâmes en deux bandes. L'arpenteur, M. Brodour et moi continuâmes l'exploration, et le reste de l'expédition prit de suite la route de la Mine avec tout le bagage.

Rendus au poteau 25 et 26 sur le chemin Verchères, nous sommes remontés jusqu'au 3ème rang. Après avoir atteint le cordon entre les 2ième et 3ième rangs, nous suivîmes ce cordon jusqu'au lot 31, où il nous a fallu monter une montagne qui couvra, avons-nous cru, environ 5 à 6 acres à la profondeur des lots 31 et 32. De cette hauteur on a un magnifique point de vue au Nord. Nous avons ensuite suivi la ligne entre les lots 31 et 32 jusqu'au chemin Verchères, que nous avons parcouru de nouveau jusqu'au poteau 26 et 27. De ce dernier endroit nous sommes montés entre les lots 26 et 27 jusqu'à la ligne de Ditton.

Les lots 26, 27, 28, et 29, dans le 2e rang, quoique de mauvaise apparence le long du chemin Verchères, sont néanmoins propres à la colonisation, vu la bonne qualité du sol en gagnant la profondeur. Les lots depuis 31, à 36 dans le même rang sont de bons lots.

De la profondeur des lots 26 et 27 dans le premier rang, nous avons suivi la ligne de division entre Emberton et Ditton jusqu'au chemin plaqué que nous suivîmes jusqu'à la Mine. Les lots 28, 29 du premier rang d'Emberton nous ont paru pauvres. Les lots 23, 24, 25, 26, 27 sont bons le long de la ligne de Ditton.

Nous avons été d'opinion que le 3e rang, que nous avons étudié toutefois sans le parcourir, renferme les meilleures terres du canton.

Le 4ème rang est montagneux, mais bien boisé; ce sera une magnifique réserve de terres à bois.

Le bois dans Emberton est très clair et très-élevé. Le sol est généralement accidenté; sans être ni montagneux, ni trop rocheux. Il est parsemé de sources et de petits ruisseaux, qui fournissent une eau excellente; et il requerra ni décharges ni fossés pour s'écouler.

Nous n'avons guère rencontré de gibier; mais il abonde dans le canton, si nous en jugeons par les nombreux campements de chasseurs que nous avons vus; nous avons remarqué des traces fraîches d'originaux et de chevreuils en plusieurs endroits. Une inscription en craie rouge sur un arbre, constate qu'un

nommé William Stone a tué quatre originaux en octobre 1867.

Les espèces de bois qui dominent sont le mérisier, le hêtre, l'érable, le sapin et une espèce d'épinette jaune très-élevée, droite et dépourvue de branches jusqu'à une grande hauteur.

La Société ne peut que se féliciter d'avoir choisi des terres dans ce canton.

Vendredi le 17 juin, à 3 h. P. M., nous disions adieu à la mine d'or et à ceux qui l'exploitent et, suivant la même route qu'on allant, nous étions rendus samedi le 18 à Coaticook vers 6 h. P. M., après avoir jeté un coup d'œil sur les merveilles de la ferme Cochrane, à Compton. Avant de quitter Coaticook, les explorateurs des deux sociétés se réunirent chez le Révd. Messire Chartier, où les conclusions suivantes furent adoptées:

« Les cantons de Ditton et Emberton sont réellement avantageux pour la colonisation, et propres à former de bons centres de population; les sociétés de colonisation No. 1 de St. Hyacinthe et de Bagot trouveront dans la partie de ces cantons qui leur est réservée ce qu'il faut pour rencontrer les fins qu'elles désirent obtenir.

« Les explorateurs d'après l'examen du sol, et d'après les informations prises auprès des cultivateurs avoisinant ces cantons, sont d'opinion que les terres sont riches et fertiles.

« Le terrain est sain et généralement en pente douce: la forêt sera peu coûteuse à défricher, attendu que le bois est clair.

« Les explorateurs sont d'opinion que des colons devraient être dirigés sur ces terrains le plus tôt possible.»

Je ne puis terminer ce rapport sans offrir, tant en mon nom, qu'au nom des explorateurs, un mot de remerciement à toutes les personnes dont nous avons éprouvé la bienveillance durant notre excursion. Je dois mentionner particulièrement le Rev. Messire Chartier, le Rev. Messire Gendreau, et M. Pope, représentant du comté de Compton.

M. Lippé, notre arpenteur, a aussi droit à notre reconnaissance. M. Lippé a été précieux pour nous. Il joint à la qualité d'habile et infatigable arpenteur, celle de parfait gentilhomme. Nous ne saurions recommander un homme plus compétent que lui, sous tous rapports, à ceux qui veulent explorer et étudier les Cantons de l'Est.

J. A. CHICOINE,  
Secrétaire-Trésorier.

St. Hyacinthe, 20 juin 1870.

## TENUE D'UNE FERME.

Sous ce titre nous reproduisons pour l'avantage de nos lecteurs, le petit traité publié sous la protection de Lord Elgin en 1851:

« Les habitants Canadiens sont en général frugaux et industrieux; leurs terres ont un bel aspect, malgré que, pour la plupart, elles soient épuisées. Tout ce qui manque à l'agriculteur du Bas-Canada, c'est un bon système. Un tel système, pour être valable, doit posséder les qualités suivantes, savoir:

1o. Il doit être économique, et ne pas réquerir plus de capitaux que le système actuel, ou plutôt l'absence actuelle de tout système, ne requiert. Il est très avantageux cependant d'appliquer des capitaux considérables sur les terres, mais cet avantage est hors de la portée de nos cultivateurs qui, pour le grand nombre, n'ont pas les sommes suffisantes.

2o. Il doit ramener la fertilité du sol où elle a été détruite, et la conserver ensuite avec les propres moyens de la terre. Quant aux engrais tirés d'autres sources que de celles de la terre, ils sont toujours coûteux, et loin des villes il se rait impossible d'en avoir, si chacun en connaissait le prix.

3o. Il doit être simple et d'une application facile.

4o. Enfin, et par dessus tout, il doit se recommander par le mérite de l'expérience et du succès obtenu.

L'auteur de cet essai ayant pendant longtemps fait l'application pratique d'un système qui réunit tous ces avantages à un haut degré, croit qu'il est son devoir, comme il en a le privilège, de le soumettre à ses concitoyens Canadiens-Français, et à la conviction que si ce plan est adopté, il aura pour effet de rendre le pays plus productif et par conséquent plus prospère, et, dans l'espace de six ans, de changer les terres ruinées, improductives et empoisonnées de mauvaises herbes, en de belles, riches et fertiles fermes et des petits et mourants animaux du Bas-Canada en de luxuriants troupeaux, et cela, sans de plus grandes dépenses de travail et d'argent que celle qu'entraîne le mode actuel.

Avant toutefois de développer son système, l'auteur se permettra de dire un ou deux mots des résultats qu'il en a obtenus et pour plus de clarté il parlera à la première personne.

[A continuer.]

## A G R I C U L T U R E .

HISTOIRE DU PAUVRE FERMIER, PIERRE  
RENAUD.

Ruiné, endetté de 2,800 fr. et devenu promptement riche et heureux, en suivant les conseils du "Livre aux 100 louis d'or." Le beau mariage de son fils François avec la jeune Louise Valentin, surnommée le modèle des bonnes ménagères.

Le pauvre fermier Pierre Renaud, écoutant une de mes conférences agricoles publiques, entendit que je proposais d'aller moi-même, dans les fermes, aider à tout préparer, afin de faire sortir les cultivateurs de la gêne, et pour leur assurer la fortune et le bonheur.

Alors Pierre Renaud, qui était ruiné et beaucoup endetté, me pria de venir dans sa ferme, pour l'aider à commencer les améliorations que je recommandais.

Heureux de pouvoir être utile aux cultivateurs de bonne volonté, je me rendis à la ferme du pauvre Pierre Renaud. La cour, le fumier, l'étable et le bétail étaient dans le plus mauvais état de malpropreté et de désordre. L'urine sortait de l'étable, le jus du fumier allait se perdre dans le chemin et dans l'abreuvoir, il n'y avait pas de latrine, et le fumier des poules était abandonné.

Alors je ne pus m'empêcher de dire au fermier Renaud : Mais, mon ami, c'est abominable de laisser les vaches dans une si grande malpropreté, et de laisser perdre, devant ses yeux, plus de la moitié des engrais de la ferme.

Pierre Renaud me répondit que c'était son père et sa mère qui lui avaient appris à travailler, et que par conséquent, ce grand désordre, cette grande perte des meilleurs engrais, et cette malpropreté du bétail, étaient le résultat du peu de connaissance de ses parents. Il me déclara donc que j'étais le premier cultivateur qui lui apprenait à mieux faire.

Je restai trois jours à diriger les améliorations nécessaires dans cette ferme.

Le soir du troisième jour, tout était bien changé; la cour était aussi unie, aussi propre qu'une grande route bien entretenue; le fumier était bien relevé, entouré d'une rigole qui conduisait le purin dans une grande fosse; l'étable et les vaches étaient d'une propreté qui faisait plaisir à voir.

On voyait déjà, dans la pauvre famille Renaud, la joie et l'espérance sur

tous les visages, et, avant de quitter cette famille, je lui demandai, pour mon paiement, de me promettre, sur l'honneur, d'entretenir toujours le même ordre, le même soin et la même propreté dans la ferme, et de suivre très-exactement les instructions du "Livre au 100 louis d'or."

Pierre Renaud et son fils aîné, François, ont tenu consciencieusement à leurs promesses; aussi, la fortune et le bonheur sont revenus rapidement dans cette ferme. Après quelques années seulement de ce bon travail, ils achetèrent une grande prairie et plusieurs pièces de terre.

Un dimanche, en revenant de la messe, Pierre Renaud dit à son fils : Eh bien ! François, tu sais que ta mère n'est pas bien portante, il faut absolument te marier avec une bonne ménagère, une jeune personne vertueuse, qui aime l'ordre, le soin et la propreté.

Je cherche, dit François. Je trouve bien des filles honnêtes et vertueuses, mais elles sont toutes habituées au désordre et à la malpropreté du bétail.

Oui, mon père, disait François, je ne tiens pas à la beauté ni à la richesse, mais je veux une bonne ménagère. J'ai été dans plus de dix maisons de la commune; où il y a des filles à marier, je suis bien reçu partout, mais quand je parle de la bonne ménagère, des soins minutieux que nous prenons pour nos animaux, je ne rencontre alors, chez les jeunes filles et leurs parents, que de la moquerie, de l'indifférence et de la sottise.

Eh bien ! dit le père Renaud, moi, je connais une fille aînée de Maître Daniel, fermier du Grand-Chêne. Je l'ai vue l'autre jour, avec son père, je lui ai parlé de toi, et tu peux y aller, tu seras bien reçu, je te le garantis.

Le dimanche suivant, François fit une visite au Grand-Chêne; il vit là une grande ferme en désordre; on y laissait perdre la moitié des engrais: c'était malheureusement la mauvaise habitude du pays.

François fut placé à table près de la belle Jeanne: c'était la fille aînée. Elle paraissait très intelligente, savait lire et écrire, et conduisait la maison avec sa mère. Le jeune fermier amena la conversation sur les grands bénéfices du soin des fumiers et du bétail, du nivellement des champs et des prés, et il raconta ce qui se faisait dans la ferme de son père depuis sept années.

La famille de Daniel eut la sottise

de lui répondre par des plaisanteries et des moqueries.

Alors, François Renaud fut très-mécontent, puis, élevant la voix, il dit à la famille Daniel: Comment, vous vous moquez des soins qui font la richesse et le bonheur de ma famille; je vous assure que la maîtresse qui ne fait pas cela ne sait pas son métier: c'est une mauvaise ménagère; elle donne de mauvais exemples à ses enfants, et un mari raisonnable doit exiger que sa femme se conforme exactement à tous les bons soins du bétail, dans l'intérêt de leur bonheur.

Ah ! par exemple, dit la belle Jeanne Daniel, il serait curieux de voir un mari forcer sa femme à brosser les vaches et les cochons, à laver le pis des vaches avant de les traire, à faire lever les vaches un quart d'heure avant de les envoyer au champs, etc. Alors, toute la famille se mit à rire et le jeune homme vit bien qu'il s'était trompé, qu'il n'avait affaire qu'à des imbéciles, à de mauvais cultivateurs routiniers. François se leva, prit son chapeau et lit adieu à cette sotte famille. On l'entoura, on lui fit des excuses, on voulut le retenir: la fille aînée, la belle Jeanne, ne riait plus; elle comprenait qu'elle venait de manquer un très-bon mariage par sa faute; mais il n'était plus temps, François Renaud les avait quitté pour toujours.

Ordinairement les bons cultivateurs ont de la persévérance. François ne perdit pas courage. Il avait entendu parler d'une ferme bien tenue, dans la commune voisine, il alla la visiter, et la trouva presque aussi bien tenue que la sienne.

Il demanda à parler au maître, nommé Valentin. Après une longue conversation, dans laquelle on parla du fumier, du bétail et des cultures, le père Valentin reconnut de suite que François était un excellent cultivateur.

François fit aussi connaissance du fils et de la fille de Valentin.

La jeune fille, nommée Louise, était renommée dans le Pays pour le modèle des bonnes ménagères.

Le lendemain, François Renaud pria son père de se risquer à aller demander en mariage cette jeune fille, qui était la plus riche héritière du Pays.

Le père Renaud dit à son fils qu'il voulait bien risquer cette demande, mais que c'était folie d'espérer un si beau mariage; car plusieurs riches cultivateurs avaient déjà été refusés, et on ne savait pourquoi.

C'est donc en tremblant que le pauvre fermier, Pierre Renaud, vint demander à maître Valentin sa fille en mariage pour son fils François.

Mais, grand Dieu ! quels ne furent pas sa joie et son étonnement, de voir sa demande acceptée de suite !

Oui, je consens à ce mariage, mon brave ami, lui dit maître Valentin, et je suis assuré d'avance du consentement de ma fille. Nous vous connaissons de vieille date, vous et votre fils ; nous étions au Concours agricole de Saint-Fulgent, lorsque vous avez reçu les premiers prix, comme étant les meilleurs cultivateurs du pays, et nous savons que tous vos enfants et surtout votre fils aîné, François suivent l'exemple de leur père. J'ai causé un instant avec François : eh bien ! je vous le dis en ami, il mérite d'avoir pour femme le modèle des ménagères du pays.

On a été étonné de voir refuser ma fille aux plus riches cultivateurs du pays ; eh bien ! je vais vous dire pourquoi : j'ai envoyé mon fils visiter leurs fermes, sans qu'ils le sachent, et j'ai vu que leur richesse ne les empêchaient pas d'avoir la cour, les fumiers et le bétail dans la malpropreté et le désordre. Et comme ma fille ne peut souffrir qu'on laisse la ferme en désordre, qu'on perde le moindre engrais, elle est habituée à brosser et à buechonner les vaches et les porcs, se faisant un plaisir de leur apprêter de la bonne nourriture, hachée, mêlée et salée ; ma fille dis-je, eût été bien malheureuse, malgré sa richesse, en se voyant, après son mariage, entourée de malpropreté de désordre.

Qu'on aille dire à ces cultivateurs d'apprendre à mieux faire, ils vous riront au nez, parce qu'ils sont riches, mais ils sont plus dangereux que les pauvres fermiers, par l'exemple du mauvais exemple qu'ils donnent au pays.

Mon brave Renaud, je donne la préférence à votre fils François, parce que je suis bien assuré que ma fille sera très heureuse avec lui ; c'est un bon cultivateur qui a les mêmes sentiments, les mêmes pensées que ma fille, et qui travaille avec goût, intelligence et raison.

Le mariage fut donc résolu et arrêté. Pierre Renaud vint annoncer cette bonne nouvelle à son heureux fils.

Le dimanche suivant François Renaud se rendit à la grand'messe dans la paroisse de sa riche fiancée. Louise

Valentin y assistait avec son père. La jeune fille pria avec ferveur ; François Renaud joignit ses prières à celles de la pieuse Louise, et demanda à Dieu de protéger son mariage.

En quittant l'Eglise, il se rendit chez maître Valentin, où il fut reçu comme un fils. Louise paraissait très heureuse. L'explication qui eut lieu mit le comble à la joie des jeunes fiancés.

Le mariage fut célébré trois semaines après. Maître Valentin voulut que toute la jeunesse du pays fût invitée aux noces de sa fille.

Jamais on n'avait vu une noce si belle et si nombreuse, et où la joie la plus pure ne cessa de régner pendant deux jours. Tous les pauvres du pays reçurent un cadeau, avec les restes du repas des noces.

Quelques années plus tard, le pauvre Pierre Renaud achetait sa ferme 60 mille francs avec ses bénéfices, et donnait 4,000 fr. de dot à chacune de ses filles.

Beaucoup de cultivateurs, dans le pays, en voyant cette grande prospérité, commencent à suivre son exemple.

Nous extrayons les passages suivants d'une correspondance datée de Paris le 22 juin 1870 :

« La chaleur continue à nous accabler ; si la nouvelle lune ne nous apporte pas de pluie ; il en est fait de nos moissons. La vigne, au contraire, se montre dans une belle apparence ; la chaleur d'aujourd'hui lui est favorable. En attendant, le prix des denrées augmente considérablement ; nous payons le pain 49 centimes le kilog. ; la viande augmente dans les mêmes proportions ; le foin se paie un franc 10 centimes la botte ; et, le manque de fourrage nous oblige à payer bien cher les divers produits de la ferme, si utiles et si nécessaires dans le ménage.

« Les campagnes de la Normandie et du Nivernois sont entièrement privées de pâturages : aussi le gouvernement a-t-il autorisé les fermiers et autres habitants des campagnes à mener leurs troupeaux dans les forêts de l'Etat et de la Couronne. Quoique ce soit peu, c'est encore beaucoup, car on peut y rencontrer quelques herbes fraîches, meilleures que celles qu'on trouve actuellement dans les plaines et qui, dans l'état de sécheresse où elles sont, sont à comparer à l'alpha qu'on rencontre dans le désert du Sahara. »

#### COMMENT EXTERMINER LES POUX SUR LE CORPS DES BESTIAUX.

Dissolvez environ une chopine de savon dans un seau d'eau, imbitez avec cette eau le corps de cet animal infecté de poux ; trente minute après la première opération, répétez-la ; et trente minutes après, prenez un seau d'eau chaude et claire, et hâtez-vous de laver avec cette eau le corps de l'animal, et enlevez tout le savon.

Enveloppez-le ensuite d'une couverture sèche, et mettez le dans une étable chaude. Le jour suivant, l'animal ainsi traité n'est plus reconnaissable.

Chaque cultivateur devrait recevoir l'*American Stock Journal*. Le numéro de mai contient comme d'habitude, une grande variété d'informations, écrites par les hommes les plus pratiques de la contrée où il se publie. Si les cultivateurs avaient plus de soin de leurs troupeaux, on entendrait bien moins de plaintes concernant le bas prix des grains. Nous invitons en conséquence tous nos lecteurs à faire demander un No. *specimen gratis* ou à envoyer 90 centimes pour leur abonnement de l'année.

Adressez :

N. P. BOYER & CO.,  
Parkesburg, Pa.

#### TAUX DU CHANGE.

St. Hyacinthe, 6 Juillet.

Greenbacks achetés à 12 p. c. de discompte en argent courant.

Argent acheté à 6½ p. c. avec le discompte du discompte et vendu à 6.

Petites monnaies achetées à 12 p. c. de discompte.

Or, à New-York, le 6 Juillet à 3 hrs. P. M., 111½.

COOBBAN & ST. JACQUES,  
Courtiers de St. Hyacinthe.

#### Terre a Vendre.

Une terre située dans le deuxième Rang de Stukely Nord, à 3 milles de l'Eglise de N.-D. de Bonsecours et à 3 milles du village de Laurenceville, de 4½ arpents sur 28. 100 arpents en bon état de culture avec bâtisses et maison confortables le reste de la terre est de bon bois, comprenant une sucrerie de 300 étables.

De plus l'acquéreur pourra aussi se procurer 10 bonnes vaches, 20 moutons et autres animaux de ferme que le sousigné vendra à bon marché.

Conditions faciles et libérales.

Pour plus de détails s'adresser au Dr. Fréguau, à Laurenceville, ou au propriétaire sousigné à L'Ange-Gardien au dépôt de St. George.

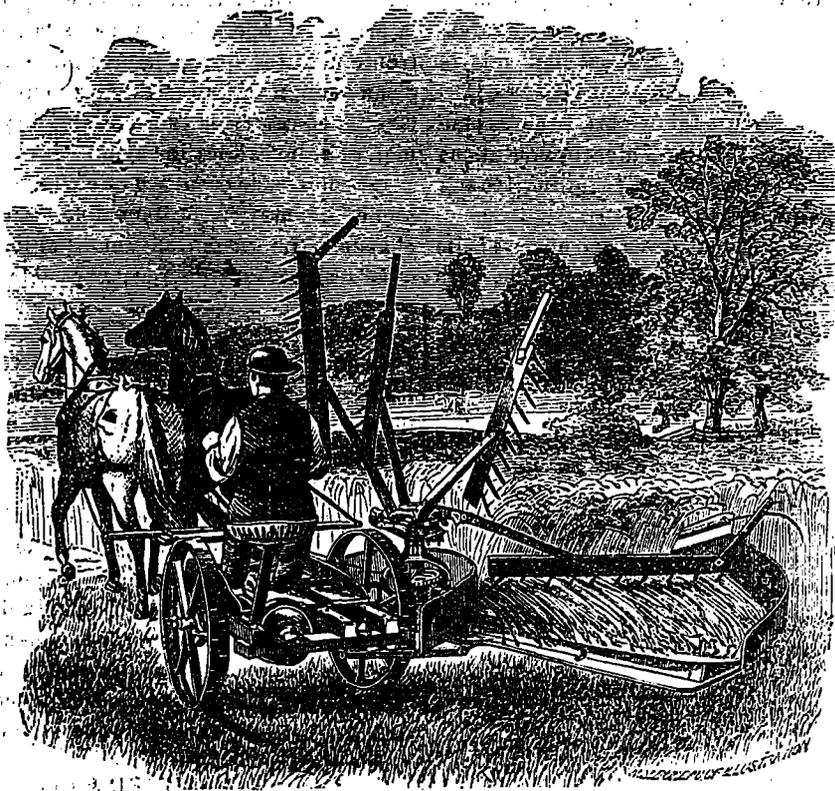
ONESIME BOISVERT

Canrobert, 28 juin 1870.

# AVIS AUX CULTIVATEURS,

*L'économie c'est la Fortune du cultivateur !!*

Et si l'on veut économiser pour les travaux des foins et des récoltes en général qu'on achète une  
**FAUCHEUSE ET MOISSONNEUSE.**



(Dite "BUCKEYE.")

MANUFACTURÉE PAR MM. FROST & WOOD, DONT M. A. MAYNARD

& CIE., DE ST. HYACINTHE, sont les agents.

La "BUCKEYE," manufacturée par MM. Frost & Wood, est la seule machine qui combine toutes les améliorations les plus récentes. Tout le monde connaît sa solidité et sa durée, et surtout elle a été reconnue comme étant ce qu'il y avait de meilleur et de plus parfait comme œuvre d'art et comme bonne faucheuse.

Depuis cinq ans, plus de huit cent de ces machines ont été vendues dans le Bas-Canada, dont plusieurs (au-dessus de cent) dans les environs de St. Hyacinthe.

La "Buckeye" a toujours donné pleine et entière satisfaction et est la seule machine de la Province de Québec.

La "Buckeye" Frost & Wood est légère de tir, fauche dans toutes les raies et s'adapte à toutes les ondulations du terrain, même le terrain rocheux, elle est garantie pour faucher un arpent à l'heure sans fatiguer les chevaux.

Tous ceux qui ont eu l'occasion de s'en servir depuis 5 ans, s'en déclarent maintenant satisfaits, tel que l'on verra par les certificats des personnes qui en ont fait l'acquisition de Mr. ANTOINE MAYNARD.

Les Faucheuses et Moissonneuses de MM. FROST & WOOD peuvent être examinées et sont en vente chez

**A. MAYNARD & CO.**

AGENTS.

Place du Marché, St. Hyacinthe.

20 mai 1870. 1350.

## TERRE A VENDRE.

DANS STE. ANNE DE STUKELY

Le soussigné offre en vente 190 acres de terre en bon état de culture et en bon bois debout, dans le dixième rang de Stukely, à 3 milles de l'Eglise, et à un mille et demi du village de Lawrenceville, où l'on trouve un magasin, un moulin à scie et à farine, forgeron, etc., etc. La terre est bâtie d'une bonne maison, deux granges, remis, hangar et deux sheds de 48 pieds.

Prix modéré.—Conditions faciles.  
S'adresser sur les lieux à  
**NARCISSE HUDON.**

Et Lawrenceville 8 juin 1870.

## A VENDRE.

Moulins à Scie, à Farine et à Bardeau.

Le soussigné offre en vente à des termes faciles, et à des conditions libérales pour argent comptant, trois moulins, en bon ordre et conditions sur un bon pouvoir d'eau. Un moulin à scie pourvu de bonnes scies etc., etc. Un moulin à farine bien monté et un moulin à bardeau.

Pour plus de détails,  
S'adresser à

**P. N. SYLVESTRE,**  
St. Guillaume d'Upton.

8 juin 1870.

# AVIS AUX CULTIVATEURS.

Si vous voulez ménager vos chevaux achetez la

**FAUCHEUSE**



**BUCKEYE No. 2** Américain,

Manufacturé par la

COMPAGNIE DE MOULINS de COUPEL,

Dont N. A. FOIVIN, est agent.

C'est faucher et moissonner à l'heure qui soit faite, elle est facile à porter, à tirer, à manœuvrer à l'heure sans fatiguer les chevaux. Elle est remarquable par sa solidité et sa durée. Un examen de cette faucheuse est respectueusement sollicité de toute personne qui a l'intention d'en acheter.

**N. A. FOIVIN,**

Agent.

St. Hyacinthe, 11 juin 1870.

# FAUCHEUSE ET MOISSONNEUSE.

**BUCKEYE No. 2.**

Mr. M. Beauchemin a l'honneur d'informer les cultivateurs qu'il a une grande quantité de ses Machines à vendre à meilleure condition quo partout ailleurs, il ose espérer que par le bon marché et la supériorité de ses machines attirer leur encouragement.

**M. O. Chalifoux,** facteur de Moulins à Battre, agent pour St. Hyacinthe.

**M. St. Jacques,** Marchand, agent pour St. Hilaire.

M. Chalifoux est agent pour les

**FAUCHEUSES EAGLE**

DE

**M. MOODY,**

De Terrebonne.

22 juin 1870.